

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 juillet 2018

ÉQUILIBRE DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET ALIMENTAIRE - (N° 1135)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE343

présenté par
Mme Le Feur

ARTICLE 13 QUINQUIES

À la première phrase de l'alinéa 2, après le mot :

« économique »,

supprimer les mots :

« , de ses conséquences sur le réseau d'abattoirs existant ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement vise à rétablir la rédaction en première lecture à l'Assemblée Nationale de cet article 13 *quinquies*, qui ne faisait pas mention de cette évaluation et constitue alors une contrainte supplémentaire à la mise en place de l'expérimentation.